



**CULTURE**

**Fête de l'Huma concerts, culture et débats**



**VIVRE ENSEMBLE**

**Malakoff : projets jeunes et vacances p. 7**



JOURNAL DU MOUVEMENT JEUNES COMMUNISTES DE FRANCE

# AVANT-GARDE



**Roland Nivet: « Les armes nucléaires sont illégales, injustes, mortelles pour l'humanité et le climat »** p. 8



**SPORT**

**« Pourquoi je ne boycotterai pas la coupe du monde au Qatar »** p. 15



**ÉDUCATION**

**Accueil des étudiants étrangers : discrimination organisée !** p. 13



# TIENS, UNE NOUVELLE STATION- SERVICE!

Avec 6 000 nouvelles bornes de recharge par mois en Europe\*, le groupe EDF contribue au développement de la mobilité électrique dans les territoires. Et ça, c'est mieux pour le climat.





Léon Deffontaines  
Secrétaire général du Mouvement Jeunes communistes de France

# « Le pari de la jeunesse »

Le clivage entre la gauche et la droite est de retour. Enfin, la question sociale, celle qui nous préoccupe au quotidien, s'est imposée. Hausse des salaires, des pensions, droit à la retraite, à la sécurité sociale, droits des femmes, revenu étudiant, services publics, justice fiscale, planification et transformation de nos modes de production : on reparle des vrais sujets, de nos quotidiens, de notre avenir. Je souhaite qu'on s'éloigne enfin des polémiques politiciennes basées sur des sujets montés en épingle pour polluer le débat public et diviser la classe travailleuse. Je veux une gauche qui parle de nos vies, de nos problèmes, de nos espoirs !

Quelle défaite morale pour le président de la République ! Emmanuel Macron prétendait dépasser le clivage gauche-droite, et il a même osé réclamer pour lui seul le camp de la République. Comme si toutes celles et ceux qui le critiquent étaient antirépublicains. Comme si le marché capitaliste pouvait s'imposer à la démocratie. Ses soutiens et lui se sont disqualifiés politiquement en renvoyant dos à dos, et en mettant sur le même plan la gauche et l'extrême droite. Tout ça pour une basse tactique électorale. Pourtant, la gauche et les communistes ont gardé leur boussole : jamais, non jamais, nous ne laisserons

l'extrême droite prendre le pouvoir, jamais nous ne prendrons le risque de faire un pari sur sa progression.

Le pouvoir a beau avoir tapé sans arrêt sur la gauche, les jeunes qui ont voté se sont principalement exprimés pour une nouvelle société, pour préserver la planète, pour la justice sociale. Malgré les mensonges, malgré la diabolisation de la gauche, nous sommes parvenus à renforcer la présence de députés communistes et de gauche à l'Assemblée nationale.

Alors maintenant, je m'adresse à tous les jeunes qui ne croient plus en la politique : elle peut changer votre quotidien, si c'est vous qui participez au changement. S'engager, se mobiliser, se faire entendre, porter des revendications, c'est la démocratie la plus quotidienne et la plus vitale. Vous avez un espace politique pour débattre, pour échanger, pour s'organiser : le Mouvement jeunes communistes est l'outil que vous pouvez saisir. Soyons plus nombreuses et nombreux à demander la fin de la sélection et des inégalités dans les études, à revendiquer la fin des contrats précaires, à organiser la solidarité au quotidien, à lutter pour le désarmement et pour la paix. C'est le pari de la jeunesse ! Pour que jeunesse se fasse, et non qu'elle se passe ! ●

## BON DE SOUSCRIPTION

### TU SOUHAITES NOUS AIDER ?

NOM PRÉNOM .....

EMAIL .....

ADRESSE POSTALE .....

.....

### JE SOUHAITE FAIRE UN DON (CHÈQUE À L'ORDRE DE L'ASSOCIATION PAUL LANGEVIN)

20€    30€    50€    AUTRE : .....

### À RENVOYER À AVANT-GARDE 2 PLACE DU COLONEL FABIEN 75019 PARIS

www.lavantgarde.fr • lavantgarde.fr • @Journal\_AG



**PALESTINE**

## La France doit prendre ses responsabilités !

La marche annuelle des drapeaux à Jérusalem-Est célèbre l'occupation de la partie orientale de la ville par Israël lors de la guerre des Six Jours en 1967. Elle regroupe des nationalistes israéliens, elle témoigne de l'irrespect du droit international par le Gouvernement israélien.

En 1967, les Nations Unies actent le positionnement de la capitale de l'État de Palestine sur le territoire de Jérusalem-Est. Cependant la ville est annexée par Israël, des centaines de milliers de colons y sont aujourd'hui installés.

Les violences qui ont éclaté entre Palestiniens et Israéliens lors de cette marche démontrent que ce sont la colonisation et l'apartheid qui sont responsables.

Ces violences sont aussi insupportables que l'impunité d'Israël et l'irrespect du droit international par le gouvernement israélien.



Pour que les violences cessent, la colonisation et l'apartheid doivent cesser. Le droit international doit enfin être respecté. Il est temps que la France prenne une fois pour toutes ses responsabilités et reconnaisse l'État de Palestine dans les frontières de 1967 avec pour capitale Jérusalem-Est. ● **Jeanne Péchon**

**IRLANDE DU NORD**

## Vers la réunification et le progrès social

Pour la première fois, le 5 mai dernier, le Sinn Fein a remporté la majorité des sièges à l'assemblée d'Irlande du Nord. C'est une victoire historique pour les républicains qui luttent pour la réunification de l'Irlande au sein d'une République du progrès social et de la paix. Depuis la fin de la guerre d'indépendance en 1921, loyalistes et conservateurs sortaient en tête des urnes.

Lutte contre la couronne anglaise, pour la reconnaissance de la Nation irlandaise et pour la République : c'est ainsi que naît en 1905 le Sinn Fein. En 1916, les républicains irlandais profitent de l'implication de l'Angle-

terre dans la Première Guerre mondiale pour lancer la lutte armée. En 1921, c'est la naissance de l'État-nation irlandais, mais l'Irlande est séparée en deux.

La spécificité du Sinn Fein réside dans son ancrage au sein de l'ensemble du peuple irlandais, tant au nord qu'au « sud ». Les républicains sont désormais le premier parti des deux côtés de l'île. Progressistes sur les questions de société, ils défendent la justice sociale et fiscale, la santé publique, le pouvoir d'achat et une réponse à la crise du logement. ●

**Esteban Evrard**



**SAHAL HAMOURI**

## Persécuté par Israël !

Salah Hamouri, avocat franco-palestinien et militant pour la paix en Palestine et en Israël, a vu sa détention administrative prolongée pour trois mois, sans preuve ni charge. Le régime de détention administrative pratiquée par le Gouvernement israélien est illégal au regard du droit international. Il est renouvelable indéfiniment sans que le moindre dossier judiciaire ne soit constitué.

Depuis près de 20 ans, Salah Hamouri est la cible du gouvernement israélien : incarcération à de multiples reprises sans procès, interdiction de territoire pour sa famille résidant en France, tentative d'expulsion de Jérusalem avec la révocation de son droit de séjour. Israël pratique l'acharnement contre le militant des droits humains et poursuit sa politique de répression politique en toute impunité. ● **J. P.**

**UKRAINE**

## Stop à la guerre !

Alors que les services de renseignement américains affirmaient qu'en cas d'invasion par la Russie, l'Ukraine serait battue en seulement quelques jours, la guerre russo-ukrainienne dure depuis maintenant plus de quatre mois. Le conflit s'enlise aux dépens des civils, et l'équilibre entre le soutien à un pays injustement envahi et le risque d'embrasement global n'a jamais été aussi précaire.

Tandis que le président de la République Emmanuel Macron a affirmé sa volonté de ne pas « humilier » la Russie, un clivage semble apparaître entre l'est et l'ouest de l'Europe. Ce

clivage a atteint un nouveau point de rupture le 6 juin dernier après que trois pays européens ont fermé leurs espaces aériens au ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, qui de fait n'a pas pu se rendre en Serbie. Pendant que les forces russes ont intensifié leurs bombardements sur Severodonetsk et que la cote en bourse de Dassault a augmenté de +63,44 % en seulement quelques semaines, l'objectif premier des progressistes en France et à l'étranger doit être de trouver une sortie diplomatique à cette guerre. ●

**Marc-Antoine Leroy**

## DROIT INTERNATIONAL

# Non, l'ONU ne sert pas à rien

Les défis que notre civilisation doit relever sont immenses. Crise climatique, épidémies, famines, explosion du nombre d'êtres humains forcés à l'exil, nécessité d'une taxation des multinationales à l'échelle internationale...

Une des clefs pour relever ces défis est la coopération internationale. Elle est même indispensable sur beaucoup d'aspects. Les G7, G20 ou autre forum de Davos organisés par et pour les grandes puissances mondiales ne doivent plus décider de l'avenir de l'humanité. Ces rassemblements sont autant d'affronts à la démocratie et aux peuples du monde dans leur immense majorité. Il existe un lieu de coopération pour répondre aux défis cités plus haut : l'Organisation des Nations unies et ses 15 agences spécialisées (Organisation mondiale de la santé, Organisation internationale du Travail, etc). Il est évident que son fonctionnement doit être repensé. Il est aussi évident que nous avons plus que jamais besoin de l'ONU.

La guerre en Ukraine rappelle cependant que certaines grandes puissances ne sont pas encore prêtes à s'inscrire dans un cadre collectif de discussion. Attention ici à ne pas tomber dans le piège d'une conclusion hâtive. Si l'ONU n'arrive pas à jouer un rôle central, ce n'est pas que l'ONU « ne sert à rien », mais bien



puisque les grandes puissances impérialistes décident de ne pas respecter le droit international et de s'en affranchir. Le rôle de l'ONU n'est surtout pas de jouer les gendarmes ou

les va t'en guerre, et ajouter de la guerre à la guerre. L'ONU doit toujours proposer une table de discussion, quand bien même personne ne voudrait s'y installer. Parfois les pays

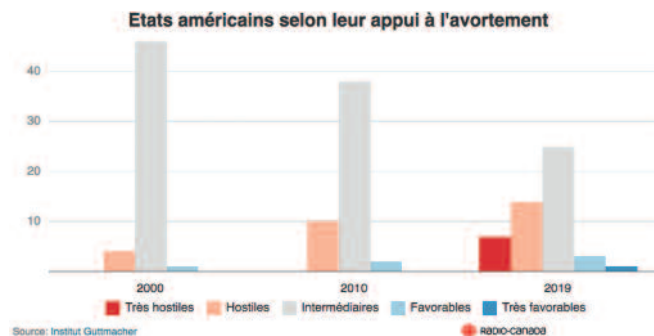
s'y assoient, parfois non. Les échecs successifs de l'ONU à préserver la paix sont le fait des puissances et de l'impérialisme, pas de l'ONU elle-même. ● **Assan Lakehou**

## DROITS DES FEMMES

## Le droit à l'IVG menacé aux États-Unis

Le droit à l'interruption volontaire de grossesse aux États-Unis n'a cessé d'être remis en question depuis son autorisation. Depuis le début du mois de mai, les femmes étatsuniennes sont encore une fois obligées de se battre et de descendre dans la rue pour protéger leurs droits, pour protéger leur corps.

L'IVG est autorisée aux États-Unis depuis 1973 subséquemment à l'arrêt Roe v. Wade de la Cour Suprême qui décrète que l'IVG relève de la vie privée. Ainsi chaque femme peut disposer de son corps et décider d'avoir recours à une IVG ou non. Depuis, ce droit est sans cesse discuté et remis en cause. Des centaines de lois ont été adoptées pour restreindre



l'accès à l'IVG. L'influence de la religion et des mouvements anti-IVG est très grande aux États-Unis. C'est dans ce climat réactionnaire qu'aujourd'hui encore, des cliniques pratiquant l'IVG ferment et que les aides financières diminuent toujours plus.

Plusieurs États avaient déjà ouvertement tenté d'interdire l'IVG. Même si cela n'a jamais abouti, les restrictions ont grandement augmenté. L'annonce du projet de la Cour Suprême des États-Unis a fait l'effet d'une bombe, car l'annulation de l'ar-

rêt Roe v. Wade laisse le choix d'autoriser ou d'interdire l'IVG aux États. C'est la dernière étape vers l'interdiction de l'IVG aux États-Unis, étape que les États les plus conservateurs attendent avec impatience.

Les candidats des élections de mi-mandats les plus réactionnaires et conservateurs des États-Unis, toujours plus extrêmes dans leur discours, font de l'interdiction de l'IVG un argument de campagne. Nous devons soutenir les femmes et tous les défenseurs de ce droit fondamental pourtant si menacé. N'importe où dans le monde, le droit de disposer de son corps ne doit pas être un débat.. ●

**Kenza Bailly**



## DELIVEROO

## Pour la justice, les travailleurs « indépendants » sont en fait des salariés

Le 19 avril 2022, la plateforme de livraison Deliveroo a été condamnée pour « travail dissimulé » par le tribunal correctionnel de Paris. Auparavant, il y a déjà eu des condamnations devant la juridiction civile qui ont donné des requalifications de contrats de travailleurs « indépendants » en contrats de travail. Mais les plateformes préféreraient payer des chèques de quelques milliers d'euros aux livreurs qui allaient jusqu'au bout des procédures, puis continuer comme avant. Depuis la condamnation de dirigeants de Deli-

veroo au pénal, on parle de 375 000 euros et de peines de prison avec sursis. Autrement dit, si Deliveroo ne requalifie pas les contrats, ses dirigeants risquent de la prison ferme à terme.

Le gouvernement français brille par son absence de soutien envers les travailleurs des plateformes, il est dans une optique de protéger ce modèle économique frauduleux qu'est la plateforme : elles sont vues comme des intermédiaires qui n'organisent pas le travail. Or, le tribunal de Paris a établi que des plateformes comme



Deliveroo l'organisent bel et bien : un emploi doit donner accès à un statut, avec son droit du travail, son droit de la protection sociale (assurance

chômage, congés payés, salaire minimum, heures de travail maximales, journalières, hebdomadaires, etc.). ●

Rédaction

### RÉFORME DES RETRAITES

## Le début du bras de fer

Margaret Thatcher, face aux mineurs grévistes, déclarait : « il n'y a pas d'alternative ». Elisabeth Borne, tout aussi bien inspirée, ajoute « il n'y a pas de recette magique ». Pour préserver notre système de retraite par répartition, il nous faudrait « travailler un petit peu plus ». Emmanuel Macron l'affirme, la réforme sera effective d'ici l'été 2023. L'objectif est simple, atteindre un départ à la retraite à 65 ans pour 2031 avec un décalage de quatre mois de l'âge légal de départ tous les ans. La ficelle est usée. Parce que l'on vivrait plus longtemps, un départ à la retraite à 60 ans deviendrait insoutenable. Une simple question de pyramide d'âge en somme, le ratio



de cotisants et de retraités serait trop faible. Le Parti communiste français propose pourtant de revenir aux 37,5 annuités en taxant les revenus financiers, mais aussi en augmentant le nombre de cotisants par la lutte contre le chômage.

Aujourd'hui les plus de 55 ans peinent à s'extraire du chômage alors même que la jeunesse ne parvient pas à décrocher un emploi stable. L'espérance de vie en bonne santé stagne à 62 ans. Beaucoup de travailleurs faiblement qualifiés n'atteindront jamais cet âge. Elisabeth Borne espère une réforme « sans que ça tourne au bras de fer ». Elle peut toujours rêver. ●

Salomé Bouché

### RSA

## Une solidarité pas assez « active »

Emmanuel Macron et Elisabeth Borne comptent s'attaquer au Revenu de solidarité active. Les Républicains en rêvaient ? La République en marche le fait ! Cela faisait des années que la droite lorgnait sur les bénéficiaires du RSA. Retoqués plusieurs fois par le Conseil d'État, certains présidents de région avaient d'ores et déjà tenté de conditionner ces aides à des travaux d'intérêts généraux. Après le tollé provoqué par l'annonce du projet d'Emmanuel Macron, sa Première ministre précise : « Il y a bien des contreparties, mais ce dont nous parlons, c'est d'un programme

composé de différentes activités comme des formations ou des immersions en entreprise qui permettent de reprendre contact avec le monde professionnel, de préciser son projet et de le réaliser. Ce n'est pas du travail d'intérêt général ». Les ateliers de formation ou de construction d'un projet professionnel existent déjà : c'était tout le sens de la refonte du RMI. Face à leurs échecs patents, LREM souhaite les rendre obligatoires et les associer à des stages en entreprise non rémunérés. S'il y a du travail pour les chômeurs, pourquoi ne pas les embaucher ? ●

Salomé Bouché

### CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

## Engagez-vous qu'ils disaient...

Après de longs mois de gestation, le Contrat d'engagement jeune est finalement accouché. Annoncé en grande pompe alors que le Covid entraînait une large partie de la jeunesse dans la spirale de la pauvreté, le CEJ poursuit les formules usées de la Garantie jeune.

Face aux difficultés de la jeunesse populaire sur le marché de l'emploi, la réponse du gouvernement est simple : multiplier les expériences professionnelles et stages en échange d'une allocation en deçà du seuil minimal du RSA. Les espaces de manœuvre des professionnels de l'accompagnement sont limités par un

logiciel de recensement des activités réalisé par le bénéficiaire. L'allocation versée finance une mise au travail rapide rémunérée de manière dérisoire.

Les remontées de terrain du personnel des Missions locales et Pôle Emploi sont affolantes : le manque de moyens et l'impossibilité de soutenir des suivis individualisés mettent en échec les jeunes comme leurs conseillers. Inutile de conserver plus longtemps ce pansement sur une jambe de bois. Il est temps de proposer à la jeunesse des emplois dignes, choisis et rémunérateurs. ●

Salomé Bouché

## DROIT AUX VACANCES

# Malakoff soutient les projets des jeunes pour les vacances

Avant-garde se penche sur la question du droit aux vacances, levier essentiel de la socialisation, des apprentissages et de la construction de chaque jeune. Nous sommes allés à la rencontre de Saliou Ba, adjoint à l'Action sociale, l'hébergement d'urgence et la jeunesse de la ville de Malakoff, afin de découvrir la politique de la ville et les dispositifs mis en place.

**☞ Le droit aux vacances est essentiel pour une ville comme la vôtre, comment cela se traduit-il localement ?**

**Saliou Ba :** Pour nous, c'est un droit. On considère que tout le monde a le droit d'avoir accès aux vacances. C'est pour ça qu'à Malakoff, on œuvre pour que tout le monde puisse en bénéficier, y compris les habitants des quartiers populaires ou de classes sociales les plus défavorisées. Notre ville est dotée de centres de vacances, de centres sociaux et de services administratifs qui permettent d'œuvrer au service du droit aux vacances pour toutes et tous. Quand on parle de droit aux vacances, on voit large. On intègre les mineurs, les jeunes majeurs et les familles dans notre combat pour l'accès aux séjours. Chez nous, il y a

une adéquation entre le service jeunesse, les centres sociaux et le service enfance.

**☞ Est-ce que c'est la ville qui organise seule le départ en vacances des jeunes ou est-ce qu'elle coopère également avec des associations ?**

**Saliou Ba :** Pour l'organisation des séjours, nous travaillons exclusivement entre services, en transversalité, c'est pour nous quelque chose d'important. Nous sommes propriétaires de structures en France, nous avons nos colonies de vacances, ce qui permet de donner accès à une offre de départ en vacances au bénéfice de la population. Les centres sociaux avec lesquels nous travaillons sont encadrés par la CAF, ils ont les capacités de contribuer à la

question du financement.

Dans notre ville, nous avons également des structures qui peuvent accueillir des microséjours et que nous pouvons mettre à disposition des associations. Le Secours catholique y organise d'ailleurs des initiatives durant les vacances scolaires.

**☞ Pour financer les « vacances pour tous », comment cela fonctionne à l'échelle d'une commune comme la vôtre ?**

**Saliou Ba :** Les offres de séjour mis à disposition de la population sont financées par les participants en prenant compte des quotients familiaux. Toutes les activités de la ville sont financées au quotient familial, que ce soit la restauration, les séjours pour les mineurs... De cette manière, on

permet à une majorité de jeunes d'avoir accès aux séjours, quel que soit son milieu d'origine.

Pour les jeunes majeurs, nous attribuons des bourses sur des projets jeunes, ce financement est permis via notre dispositif « carnet de voyage ».

**☞ Qu'est-ce que le dispositif « carnet de voyage » ?**

**Saliou Ba :** L'idée de ce dispositif est que les jeunes constituent un dossier avec un projet budgété, accompagnés par un animateur référent jeunesse. Ensuite ils présentent leur projet devant une commission, nous les questionnons sur leur dossier et, à leur retour, ils doivent nous présenter une restitution de leur voyage. Cela peut-être une exposition de photos, une exposition culinaire... Cette restitution doit pouvoir être rendue accessible à toute la ville, afin que les habitants puissent partager cette expérience, en présence des jeunes qui ont bénéficié du dispositif. Notre objectif, c'est de contribuer à l'autonomie de ces jeunes majeurs.

Ce qui est réellement intéressant, c'est que l'on contribue à permettre à ces jeunes de construire des projets de séjours à l'international. Constituer un séjour, c'est aller chercher des informations sur la destination, rechercher des billets d'avion, organiser le séjour sur place : déplacement, hébergement, alimentation, connaissance du terrain...

Parmi les destinations dans lesquelles nos jeunes de Malakoff se sont rendus, il y a la Croatie, la Grèce, la Chine, le Vietnam ainsi que des pays d'Amérique du Sud. Ce dispositif a également profité à des jeunes qui ont construit un dossier pour un séjour humanitaire au Maroc, au Sénégal ou encore au Togo. ●

Interview réalisée par  
Mathilde Traclet





## ARMES NUCLÉAIRES

# ROLAND NIVET : « Les armes nucléaires mortelles pour l'humanité et

Dans le contexte de la guerre en Ukraine et à l'approche du 77<sup>e</sup> anniversaire du bombardement atomique de Hiroshima et Nagasaki, *Avant-Garde* a rencontré Roland Nivet, porte-parole national du Mouvement de la paix.

🗨️ **La dissuasion nucléaire existe-t-elle réellement ? Elle n'a pas empêché Poutine d'envahir l'Ukraine...**

Vous avez raison et c'est ce que constatent de plus en plus de personnes : la dissuasion nucléaire n'a empêché aucune guerre.

Ni en Yougoslavie, ni en Afghanistan, ni en Irak, ni en Syrie, ni en Libye. Comme le montre bien l'exemple de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, les armes nucléaires, en fait, permettent aux pays détenteurs d'armes nucléaires de s'autoriser à des guerres en s'exonérant du respect du droit international.

La première question qu'on doit se poser sur les armes nucléaires, avant de parler de la dissuasion, c'est l'illégalité totale de l'arme nucléaire. Je pense qu'il faut revenir à la résolution

de l'assemblée générale des Nations unies du 24 novembre 1961 (résolution 1653) présentée à l'époque par les pays non-alignés et adoptée par 55 voix contre 20, dont les USA, l'Angleterre, et la France et 26 abstentions. Cette résolution est remarquable en ce qu'elle ne dicte pas un droit nouveau, mais déclare expressément se fonder sur les textes et principes d'ores et déjà existants. Elle rappelle que :

« l'emploi d'armes de destruction massive, causant d'inutiles souffrances humaines, a été interdit (...) par des déclarations internationales et des accords obligatoires comme la déclaration de Saint-Petersbourg de 1868, la déclaration de la conférence de Bruxelles de 1874, les conventions des conférences de la paix de La Haye 1899, 1907, et le

protocole de Genève de 1925 (...), il est la négation directe des idéaux et objectifs élevés de l'Organisation des Nations Unies ».

La même résolution déclare que « l'emploi d'armes nucléaires et thermonucléaires est contraire à l'esprit, à la lettre et au but de la charte des Nations unies et constitue en tant que telle une violation directe de la charte (...). Elle excéderait même le champ de la guerre et causerait à l'humanité et la civilisation des souffrances et des destructions aveugles, et est, par conséquent, contraire aux règles du droit international et aux lois de l'humanité (...) elle est une guerre dirigée non seulement contre un ennemi ou des ennemis, mais aussi contre l'humanité en général étant donné que les peuples du monde non mêlés à cette guerre subiront tous les ravages



causés par l'emploi de ces armes (...). Tout État qui emploie des armes nucléaires et thermonucléaires doit être considéré comme violant la charte des Nations unies, agissant au mépris des droits de l'humanité, comme commettant des crimes contre l'humanité et la civilisation ». L'utilisation possible de l'arme nucléaire est donc clairement qualifiée comme un crime. Or la préparation d'un crime est criminelle, et la production et le stockage de telles armes deviennent eux-mêmes criminels. Le rappel de cette résolution est très important. Progressivement, un front mondial s'est constitué contre les armes nucléaires, qui réunit des États (123 des États siégeant à l'assemblée générale de l'ONU), des institutions internationales comme la Croix rouge internationale, des organisations syndicales, politiques, des O.N.G. environnementales, pacifistes, féministes, mais aussi des institutions comme l'ONU, l'UNESCO. Dans le monde entier, les peuples se sont mobilisés depuis les explosions de Hiroshima et Nagasaki. Ces luttes ont abouti au vote par l'assemblée générale des Nations unies en 2017





# « Les armes nucléaires sont illégales, injustes, le climat »



du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires votées par 123 États. Il est entré en vigueur le 22 janvier 2021.

Nous avons fêté dignement cette entrée en vigueur qui a valu le Prix Nobel de la paix à ICAN et à toutes les organisations membres de ICAN international dont le Mouvement de la paix, la CGT, le PCF et bien d'autres. Nous avons organisé une manifestation devant l'Assemblée nationale et nous réjouissons que, grâce à notre action et des actions partout en France, les différentes actions aient été relayées à l'Assemblée nationale par une intervention du député Jean-Paul Lecoq qui a permis qu'enfin cette question y soit abordée.

## 🗣️ Pourquoi les armes nucléaires sont-elles un danger mortel pour l'humanité ?

Les armes nucléaires sont les armes les plus destructrices et inhumaines conçues par l'homme. La bombe de Hiroshima faisait 10 kt, actuellement les bombes moyennes font 10 à 400 kt. Sur le site de Semipalatinsk dans l'ex-URSS, les Soviétiques ont fait

**Les armes nucléaires ont comme unique cible les populations civiles et les infrastructures essentielles à la vie avec des stratégies anti cités (détruire les villes, brûler les écoles, hôpitaux, musées), causant des millions de morts et condamnant durablement l'environnement, avec le risque mesuré par les scientifiques de fin de la vie humaine sur terre. Roland Nivet**

explorer une bombe de 1000 kt. Le pouvoir de destruction est immense. La bombe de Hiroshima fait de l'ordre de 150 000 morts en quelques secondes. Cette bombe non seulement détruit des bâtiments, mais s'attaque aussi au patrimoine génétique de l'humanité et globalement au patrimoine génétique du vivant, y compris les plantes et les animaux. Les scientifiques dans les années 1980 ont mis en évidence la possibilité de l'hiver nucléaire en cas d'utilisation d'une petite partie des bombes nucléaires existantes. D'après leurs travaux, aussi bien aux USA qu'en URSS, l'hiver nucléaire se traduirait par une baisse de 40 à 50° de la température dans nos pays au-delà des destructions énormes et d'une famine généralisée causant des millions de morts très rapidement.

L'humanité est même allée jusqu'à inventer la bombe à neutrons qui, en réduisant les effets de souffle de la bombe, mais en accentuant les effets de la radioactivité, permettrait de tuer les hommes sans détruire les bâtiments. Heureusement la mobilisation populaire a permis d'arrêter ces soi-disant modernisations, mais la vigilance est toujours d'actualité. À l'époque, nous manifestions en disant « merci, Monsieur le Président, grâce à la bombe à neutrons, d'avoir préservé mon pavillon ! ».

Les armes nucléaires ont comme unique cible les populations civiles

et les infrastructures essentielles à la vie avec des stratégies anti cités (détruire les villes, brûler les écoles, hôpitaux, musées), causant des millions de morts et condamnant durablement l'environnement, avec le risque mesuré par les scientifiques de fin de la vie humaine sur terre. Voilà la réalité des armes qui nous menacent à raison aujourd'hui de 13 000 bombes atomiques.

Une des conséquences au-delà des conséquences humanitaires, c'est que l'existence des armes nucléaires s'est accompagnée de l'apparition de la notion de dissuasion, qui en fait, basée sur une politique de force, permet aux possesseurs de l'arme nucléaire de s'affranchir de toutes les règles du droit international humanitaire pour imposer des dominations et se venger en cas d'attaque du territoire lorsque les intérêts vitaux d'une nation sont menacés. Mais personne n'a encore défini ce que sont les intérêts vitaux d'une nation. Et la menace de Poutine d'utiliser ses armes nucléaires fait effectivement froid dans le dos.

Il existe aujourd'hui plus de 13 400 bombes nucléaires possédées par neuf États, dont environ 300 par la France.

🗣️ **Le coût des armes nucléaires est aussi une question à l'heure où les dépenses sociales sont**

## réduites...

Même si ces armes ne coûtaient que quelques millions, elles doivent être éliminées le plus rapidement possible. Cela dit, elles ont déjà tué, tant par les explosions de Hiroshima Nagasaki que par les conséquences des essais nucléaires, aussi bien aux États-Unis que ceux de la France dans le sud du Sahara ou en Polynésie française.

Mais elles coûtent effectivement une fortune. Les modernisations de l'arme nucléaire

prévues par la loi de programmation militaire en France sont de l'ordre de 100 milliards d'euros sur 15 ans. Les modernisations entamées aux États-Unis sont de l'ordre de 1 000 milliards de dollars sur la même période. Ces modernisations sont également bien sûr suivies par les autres États dotés de l'arme nucléaire. L'arme nucléaire tue aujourd'hui en privant l'humanité de ressources qui seraient nécessaires tant pour lutter contre les pandémies que pour lutter contre le premier fléau qui tue dans le monde à savoir la faim.

🗣️ **Nous célébrons le 77<sup>e</sup> anniversaire du bombardement atomique de Hiroshima et Nagasaki, le 6 et 9 août 1945. À cette occasion, vous participez à une conférence mondiale. Pourquoi est-elle importante ?**

Le slogan « no more Hiroshima no more Nagasaki » est un slogan qui est scandé par les peuples du monde entier.

Il ne faut pas oublier que les armes atomiques ont été utilisées par 2 fois, que les Américains ont proposé à la France de l'utiliser contre les Vietnamiens durant la guerre d'Indochine. Souvent dans les discussions avec les gens, ceux-ci disent « oui, mais ils ne les utiliseront jamais » : si ! Ils les utiliseront ou elles peuvent être utilisées par erreur (le nombre de ca-

## ARMES NUCLÉAIRES

► catastrophes évitées au dernier moment ou par miracle est élevé, par exemple lors de l'épisode Petrov) et ils les ont déjà utilisées.

De plus, l'utilisation de l'arme atomique à Hiroshima et Nagasaki est d'autant plus criminelle qu'aujourd'hui les historiens s'accordent pour dire que la bombe atomique n'a nullement été la cause de la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'empereur Hirohito avait déjà fait savoir aux diplomates soviétiques qu'il était prêt à faire sa reddition. Les USA étant informés de ce fait par leurs services secrets ont accéléré la procédure de finalisation de l'arme atomique, et ont surtout décidé de son utilisation par Truman. On peut dire que Hiroshima et Nagasaki sont en quelque sorte le premier acte de la guerre froide qui visait surtout à éviter que l'Union soviétique apparaisse comme un des acteurs fondamentaux de la victoire sur le fascisme et le nazisme.

### 🗣️ Est-il possible d'interdire les armes nucléaires ?

Comme je l'ai expliqué dans la première question, les armes atomiques font actuellement l'objet d'un Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) entré en vigueur le 22 janvier 2021. Le Traité a été adopté le 7 juillet 2017 par la Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un instrument juridique contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète. Conformément à son article 13, le Traité est ouvert à la signature de tous les États au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York à compter du 20 septembre 2017. Actuellement, il a été voté par 123 États et signé par 83.

Il prévoit que :

« Chaque État Partie s'engage à ne jamais, en aucune circonstance : a) Mettre au point, mettre à l'essai, produire, fabriquer, acquérir de quelque autre manière, posséder ou stocker des armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires ; b) Transférer à qui que ce soit, ni directement ni indirectement, des armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires, ou le contrôle de telles armes ou de tels dispositifs explosifs ; c) Accepter, ni directement ni indirectement, le transfert d'armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires ou du contrôle de telles armes ou de tels dispositifs explosifs ;



## L'arme nucléaire tue aujourd'hui en privant l'humanité de ressources qui seraient nécessaires tant pour lutter contre les pandémies que pour lutter contre le premier fléau qui tue dans le monde à savoir la faim. Roland Nivet

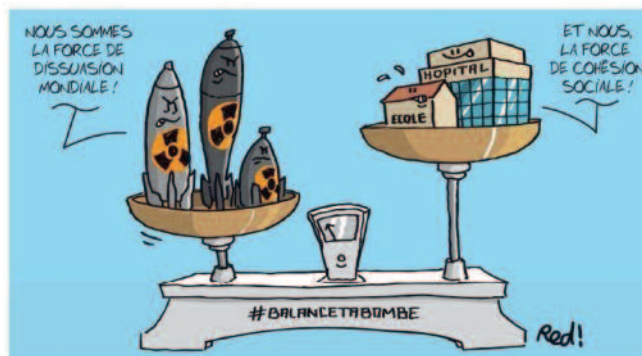
d) Employer ni menacer d'employer des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires ; e) Aider, encourager ou inciter quiconque, de quelque manière que ce soit, à se livrer à une activité interdite à un État Partie par le présent Traité ; f) Demander ou recevoir de l'aide de quiconque, de quelque manière que ce soit, pour se livrer à une activité interdite à un État Partie par le présent Traité ; g) Autoriser l'implantation, l'installation ou le déploiement d'armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires sur son territoire ou en tout lieu placé sous sa juridiction ou son contrôle ».

### 🗣️ Alors pourquoi la France refuse-t-elle de signer le TIAN ?

Je vous invite à regarder le film réalisé par le Mouvement de la paix que vous pouvez consulter sur notre site. Jean-Yves le Drian es qualités de ministre de la Défense n'a en fait avancé aucun argument ni juridique ni en termes de sécurité ; et il invoque seulement que la France n'est pas concernée par ce traité.

Souvent est évoquée la question de la capacité de la France à assurer sa propre défense, sa sécurité et son indépendance. Déjà nous pouvons remarquer que la question de la sécurité nationale (à l'heure du réchauffement climatique qui menace la survie même de l'humanité sur Terre et à l'heure de la pandémie, donc autant de problèmes qui nécessitent des politiques de coopération et de mise en commun des savoirs technologiques), cette question de la sécurité ne peut donc être évoquée que dans le cadre d'une dimension mondiale et multilatérale conformément à la charte des Nations unies.

Cependant, je voudrais insister sur le fait que les principaux supports du lobby militaro-industriel qui évoquent notre indépendance ne se sont pas privés de brader des secteurs entiers de la technologie et des industries françaises que ce soit dans le domaine électronique, informatique, imagerie médicale et technologies de la santé. Nos technologies et industries ont été bradées, délocalisées, à cause de la puissance d'une mondialisation caractérisée par un poids exorbitant des multinationales et des banques d'envergure mondiale sans compter la mainmise sur les médias. Je prendrai simplement l'exemple de







Thalès, qui était un joyau en termes d'imagerie médicale, alors qu'aujourd'hui les scanners et autres instruments d'imagerie sont importés d'Allemagne avec l'entreprise Siemens ou des États-Unis par l'intermédiaire de General Electric. GE, multinationale à base étasunienne, a raflé la plupart des savoir-faire et brevets générés par les centres publics de recherche au cours de la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle (Cnet par exemple). C'est pourquoi nous organisons en octobre un colloque national avec la CGT sur le thème « quelle économie pour la paix ».

### ☪ Selon vous, quelle est la place des jeunes dans le combat pour la paix ?

Essentiel, mais insuffisant. En tout cas, l'intervention populaire est la seule qui peut nous faire gagner. Grâce aux mobilisations populaires au niveau national et international, nous avons obtenu l'arrêt des essais nucléaires, l'arrêt de la mise au point de la bombe à neutrons, la diminution importante du nombre de têtes nucléaires, qui sont passées de 80 000 à 16 000, des zones exemptes d'armes nucléaires, etc. À cet égard, je rappelle la manifestation devant la base de sous-marins nucléaires de l'île longue en Bretagne qui a rassemblé en 1995 de l'ordre de 20 000 personnes, à l'initiative du mouvement de la paix. Nous avons donc obtenu par 3 traités l'interdiction des armes chimiques, l'interdiction des armes bactériologiques et maintenant l'interdiction des armes nucléaires. Le Mouvement de la Paix est organisé sur la base de comités locaux qui peuvent être créés sur simple déclaration auprès du Conseil national de paix. Récemment, le mouvement de la paix, prenant en compte les difficultés auxquelles est confrontée la

jeunesse, a fixé une cotisation à cinq euros pour permettre aux jeunes de s'intégrer plus facilement dans l'action et dans la création de comités locaux ou de comités universitaires, dans les lycées, dans les entreprises, dans les quartiers. Le mouvement de la paix, issu des mouvements de la résistance au nazisme, a été créé en gros sur quatre ou cinq courants idéologiques, le courant marxiste avec le PCF, très fort en 1948, les mouvements catholiques, la mouvance protestante et ce que j'appelle les libres-penseurs, qui lors des premières années du Mouvement s'appelaient Gide, Albert Camus, Jean-Paul Sartre, Yves Montand et Simone de Beauvoir.

Aujourd'hui, le mouvement de la paix coanime avec la CGT, le syndicat FSU et solidaires, mais aussi l'association des communes et régions pour la paix, les enseignants pour la paix, un collectif de 210 organisations dont le Parti communiste et la jeunesse communiste. Chacun peut y prendre sa place, prendre des initiatives pour agir, dans le respect de la diversité sociale, idéologique, politique, culturelle, religieuse ou philosophique qui est un des fondements de nos statuts, ce qui permet de prolonger ou compléter des engage-

« La première urgence est de se mobiliser pour dire « Stop à la guerre en Ukraine, cessez-le-feu en Ukraine, solution négociée ». **Roland Nivet**



ments divers y compris politiques dans un mouvement qui vise à agir massivement au sein de la société pour construire une société enfin humaine, ce qui ne peut se faire sans la Paix.

### ☪ Quels seront les prochains rendez-vous importants pour le Mouvement de la paix ?

La première urgence est de se mobiliser pour dire « Stop à la guerre en Ukraine, cessez-le-feu en Ukraine, solution négociée ».

Parmi les autres urgences, je vois la nécessité de relancer l'appel initié par le collectif des marches pour la paix, dont le MJCF fait partie, pour que la France et tous les États du monde signent le traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Cet appel peut être signé sur notre site.

Les autres rendez-vous bien sûr sont les rendez-vous au mois d'août le 6 et le 9 août de façon que partout dans

le plus grand nombre de villes et de villages, y compris des centres de vacances, soit rappelée l'urgence de l'élimination des armes nucléaires. Enfin, la semaine entre le 21 septembre 2022 (journée internationale de la paix) et le 26 septembre 2022 (journée internationale des Nations unies pour l'élimination totale des armes nucléaires) doit être partout un moment de mobilisations, et en particulier dans toutes les universités, non seulement pour l'élimination des armes nucléaires, mais pour un autre monde, une autre société construite sur la culture de la paix telle que définie par la résolution (n° 53/243) des Nations unies pour la culture de la paix, c'est-à-dire une sécurité humaine basée sur le respect et la mise en œuvre des droits humains, économiques, écologiques et culturels. C'est sur ses fondements qu'agit aujourd'hui le Mouvement de la paix qui se définit comme un mouvement antiguerre, pour la paix et mouvement de transformation sociale agissant dans le cadre de réseaux mondiaux.

**Roland Nivet est le co-secrétaire national et porte-parole national du Mouvement de la Paix (animateur du comité de Rennes).**

Site web :  
<https://www.mvtpaix.org/wordpress/>  
 Collectif national des marches pour la Paix :  
<https://www.collectifpaix.org/>



CLIMAT

# Nucléaire militaire : la paix impossible

L'agression de la Russie contre l'Ukraine montre à quel point l'existence des armes nucléaires n'empêche pas les guerres. Les puissances nucléaires, en usant de cette menace, de la doctrine de l'équilibre de la terreur, s'affranchissent du droit international.



## C'EST QUOI ?

### Le TIAN

Traité d'interdiction des armes nucléaires  
Ratifié par les Nations Unies en 2017, le Traité d'interdiction des armes nucléaires est entré en vigueur le 22 janvier 2021. Il vise à interdire les armes nucléaires dans le monde, c'est-à-dire la production, l'utilisation ou la menace d'utilisation des armes nucléaires. Ce traité renforce l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Il ne s'applique aujourd'hui qu'aux États signataires, sa valeur est donc d'ordre symbolique étant donné qu'aucune des puissances nucléaires, dont la France, ne l'a ratifié.

Les armes nucléaires ne sont ni garantes de la sécurité mondiale ni protectrices de l'humanité. Elles ont des conséquences humaines irrémédiables et représentent un danger pour le climat, la production alimentaire, le développement social et économique des pays. Elles peuvent entraîner des conséquences désastreuses sur plusieurs générations. À ce jour, la Russie et les États-Unis possèdent près de 90 % de l'arsenal militaire mondial. Le reste est partagé avec la France, la Chine, le Royaume-Uni, Israël, l'Inde, le Pakistan et la Corée du Nord. La perspective de la paix s'éloigne

de plus en plus avec la relance de la course aux armements et la prolifération des armes nucléaires entraînée par la sortie des États-Unis de multiples traités.

Le chemin de la paix est barré lorsqu'il y a simultanément une amélioration constante des capacités technologiques militaires, un regain des tensions encouragées par les dirigeants des puissances nucléaires, une remise en cause permanente du multilatéralisme. Comme puissance nucléaire, la France pourrait être à l'initiative sur le plan international d'un processus de sortie des armes nucléaires. La première étape pour ça est d'une part de ratifier le traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) et de geler la modernisation des armes nucléaires.

Se positionner pour l'interdiction des armes nucléaires, c'est se positionner pour le renforcement de la sécurité internationale et libérer le monde des armes nucléaires et de leur menace.

Le TIAN est un instrument juridique contraignant pour les États, un levier pour rendre hors-la-loi la pos-

session du nucléaire militaire. Il est essentiel de créer les conditions concrètes et solides à la sécurité humaine et collective à laquelle tous les peuples aspirent. ●

Jeanne Péchon

## PARADOXE

### Antinucléaires et... pro nucléaires ?

Interrogé en mars 2022 sur une éventuelle attaque de la Russie contre la France, Jean-Luc Mélenchon déclara : « La réplique militaire sera cruelle ! » Question du journaliste : « Et nucléaire ? » Réponse : « La réplique sera ce qu'elle doit être ». L'échange avait alors surpris. À demi-mot, le leader de la France insoumise venait d'envisager – ou du moins refusait de rejeter – le recours à l'arme atomique en cas d'attaque. Cette timidité sur le nucléaire militaire contraste fortement avec la radicalité des propos sur le nucléaire civil de la France insoumise, qui fixe comme objectif une sortie totale de l'énergie atomique. D'ailleurs, si le programme du candidat développait largement la fin du

nucléaire civil, le nucléaire militaire n'était mentionné dans aucune de ses 158 pages.

Il faut aller dans les livrets thématiques pour en entendre parler, toujours timidement. Le livret « Paix » se contente de proposer la « relance des processus multilatéraux de désarmement nucléaire » sans en faire une priorité, ou de faire de la France un « membre observateur » du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Pire, le livret « Défense » affirme que la dissuasion nucléaire « vise à protéger les intérêts vitaux de la nation », sans remettre en question son existence.

Résumons : les centrales nucléaires, c'est non, les armes nucléaires, ça se discute. ●

## EN CHIFFRES

76 %

des Français sont favorables au désarmement nucléaire.

68 %

d'entre eux sont favorables à la ratification du traité par la France.



## ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

# Discrimination... ... organisée !

Si l'accueil des étudiants étrangers a toujours été un point de tension en France, la guerre en Ukraine a mis en lumière l'inaction des autorités françaises en la matière.

**A** lors que des mesures ont été créées pour accueillir près de 50 000 réfugiés ukrainiens, une forte discrimination s'instaure aux portes de l'Université. Cette discrimination touche particulièrement les étudiants étrangers qui étudient en Ukraine. En effet, si les étudiants de nationalité ukrainienne venus en France bénéficient d'une protection temporaire, les aidant à accéder à une formation, un véritable tri par nationalité s'est cependant mis en place. Cette discrimination laisse une partie des étudiants ayant fui l'Ukraine dans une situation administrative incertaine, voire irrégulière. Ces derniers se retrouvent dans des hôtels avec interdiction d'effectuer un travail déclaré et avec comme seule aide un chèque-service de 5 € par jour pour pouvoir se nourrir, faisant planer un doute quant à leur avenir suite à l'ex-

piration de leur titre de séjour qui n'est que d'un mois.

C'est une situation honteuse pour ces étudiants qui subissent la même guerre que les étudiants de nationalité ukrainienne.

Plusieurs pays européens ont pourtant pris la décision d'accueillir les étudiants de nationalité étrangère dans les mêmes conditions que les étudiants ukrainiens, tels que l'Espagne et le Portugal. De plus, malgré la mobilisation de plusieurs présidents d'Université et de maîtres de conférences, le gouvernement français ne prend toujours pas acte de cette situation dégradante, preuve d'un flagrant manque de volonté. Le gouvernement doit prendre des mesures adéquates pour mettre fin à ces discriminations et permettre à ceux ayant fui la guerre de poursuivre leur formation. ●

Quentin Pénichon



## CABINETS DE CONSEIL

## Mckinsey : embarrassante collaboration

Le début de l'année fut l'occasion d'une révélation au sénat sur les liens du cabinet de conseil McKinsey avec le gouvernement. Ces liens concernent principalement la gestion de la Covid-19 et se retrouvent dans la politique de l'enseignement supérieur. L'État soustrait ainsi des rapports à des frais exorbitants pour les contribuables.

Le rapport du sénat a pu mettre la lumière sur la mission de McKinsey à propos du statut des professeurs : le cabinet de conseil préconise toujours plus de casse de ce statut. En fait, McKinsey a travaillé pour plusieurs grandes écoles comme Science Po Paris ou bien la Toulouse School of Economics (TCE). Dans un chapitre consacré à la sous-trai-

tance, les sénateurs révèlent que les cabinets de conseil font appel, lors de leurs missions pour l'État, à des entreprises spécialisées « pour répondre à des besoins nécessitant une expertise plus pointue ». De plus, le président de la TSE, le prix Nobel d'économie Jean Tirole, possède des liens étroits avec le cabinet de conseil.

Malgré la pression des organisations de jeunesse et notamment de l'UEC, McKinsey refuse toujours de donner des détails sur le contenu de ces missions dans l'enseignement supérieur et en particulier avec la TSE en plein processus de changement de statuts. ●

Kilian Constant

## REVENU ÉTUDIANT

## Mobilisons nous contre la précarité étudiante

**D**epuis la mise en place de la sélection avec APB, ancêtre de Parcoursup, trop de jeunes se sont retrouvés sur le bord de la route ou obligés de choisir une formation différente de leurs souhaits. Ajoutée à cela, l'augmentation de la précarité a fortement déstabilisé et remis en question l'enseignement supérieur. L'enjeu pour chacune et chacun n'est plus seulement d'obtenir un diplôme, mais bien de pouvoir avoir accès à une formation et à une vie décente.

À ces questions essentielles, les étudiantes et étudiants demandent la fin de la sélection et la mise en place d'une allocation d'autonomie. Ces re-



vendications de longue date du MJCF trouvent alors un écho dans le monde étudiant et font naître un espoir de mobilisation et de mieux

vivre pour l'avenir. Aussi, l'urgence de la situation des étudiantes et étudiants a fait émerger une forme de consensus à gauche

sur ces deux revendications.

Certaines nuances sont tout de même à souligner sur la question de l'allocation d'autonomie. Si la solution la plus viable pour garantir l'autonomie des jeunes semble être un revenu étudiant pour tous et toutes à hauteur de 850 € minimum avec une part fixe et une part variable, et financé en partie par des cotisations sociales, le débat est encore présent sur l'universalité et les variables de cette allocation d'autonomie.

Malgré ça, la convergence dans la lutte et la mobilisation pourraient durablement transformer l'enseignement supérieur et la recherche. ●

Léna Raud

**FÊTE DE L'HUMANITÉ 2022 • LA BASE217 (91) LE PLESSIS-PÂTÉ / BRÉTIGNY-SUR-ORGE LES 9, 10, 11 SEPTEMBRE 2022**

# Cap sur les concerts, la culture et les débats

La fête de l'Humanité revient en 2022 ! Ses concerts historiques, sa diversité d'artistes qui ravissent chaque année des centaines de milliers de spectateurs, les débats enflammés entre les responsables syndicaux et les casseurs de notre modèle social français... Bonne nouvelle ! Cette année encore, tout cela sera au rendez-vous !

Parmi les têtes d'affiche, on retrouve Sexion d'assaut, groupe de rap à succès, qui, au début des années 2010 a fait aimer le hip-hop à toute une génération (NDLR, a fait danser toute la rédaction durant sa période collège-lycée). Ils reviennent en trombe en 2022 puisque le groupe se reforme après des années d'absence et des carrières en solo bien réussies pour une partie des membres du groupe. On y retrouve également Kungs, DJ à succès, celui-ci enchaîne les concerts et les hits, et nous fera danser par une belle soirée ensoleillée de septembre.

Avis aux amateurs d'électro ! L'Impératrice, groupe mélangeant sonorité



disco et pop, qui s'est également produit à travers le monde, sera présent. Le rappeur du 92 Laylow fera transpirer des sons futuristes et fantastiques. Et Sniper revient sur scène pour brûler Babylone ! Et bien entendu des rendez-vous pop, chanson française, rap et electro avec : Ziak, Danakil, Ibeyi, Ca-

melia Jordana, Deluxe, Soviet Supreme, Christophe Maé. En bref ! Un beau cocktail varié, il y en a pour tous les goûts !

La fête de l'Huma, c'est aussi des concerts en dehors des grandes scènes, le moment de découvrir des artistes venus de partout en France. En effet, les stands présentent sou-

## À SAVOIR

### La fête de tous les débats !

Chaque année, la fête c'est l'occasion d'échanger sur des faits d'actualités. Nous avons pu l'année dernière écouter Valérie Pécresse face à Fabien Roussel à l'Agora de L'Humanité, véritable « temple » des débats sur la fête.

Les stands présentent aussi leurs débats, pour mettre en lumière les luttes locales : fermeture d'usine, gratuité des transports... Un moment d'échanges grandeur nature pour aspirer à faire vivre des jours heureux.

vent des artistes qui ont fait le déplacement pour se produire à la fête. Le moment de découvrir une étoile montante ? ● Hugo P

## À RETENIR

# Les journées du patrimoine

Créées en 1984, les Journées du Patrimoine permettent à tout un chacun de découvrir des lieux qui ont fait notre histoire, les 17 et 18 septembre 2022. *Avant-Garde* s'est intéressé à l'un des lieux emblématiques de Paris.

Place du Colonel Fabien se dresse un gigantesque bâtiment et sa coupole, le siège du PCF et du MJCF, cher au cœur de nombreux militants. Mais il n'en a pas toujours été ainsi, cette place ô combien symbolique a accueilli de nombreux autres bâtiments profondément liés à l'Histoire des travailleurs, du syndicalisme et du socialisme.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la place alors nommée « Place du Combat » accueillait ainsi la Maison des syndicats. « Un des hauts lieux du mouvement ouvrier international », disait Maurice Thorez. S'y tenaient des stages de

formation, des réunions, mais également des cours et ateliers très variés.

En 1925, le Pavillon soviétique de l'Exposition universelle de Paris est offert aux communistes qui l'installent là où se dressera plus tard le siège que l'on connaît aujourd'hui. L'on y ouvre alors la première université ouvrière. Le Comité national pour la défense du peuple espagnol y prendra également quartier dès 1936 et verra entre ses murs de grands noms de la résistance, poussant cette porte pour leurs premiers combats. C'est d'ailleurs l'un d'entre eux qui donnera son futur nom à la place, Pierre Georges dit « Colonel Fabien ».

Les travaux du bâtiment que l'on connaît commencèrent en 1968 et s'achevèrent en 1971, il s'agissait de la partie du siège semblable à un drapeau au vent.



### La coupole ne fut achevée qu'en 1980

C'est Oscar Niemeyer qui en fut le créateur et l'architecte et il disait de son chef-d'œuvre : « Le siège du PCF constituera dans cette ville, un exemple d'architecture contemporaine, un point d'attraction et de tourisme. Un

bâtiment aux formes nouvelles, simples, sans finitions luxueuses et superflues. La maison du travailleur. Et le siège du PCF ne sera pas simplement un bon exemple d'architecture, mais une marque de la société socialiste ». ●

Mathilde Traclet



## CYCLISME

# Tour de France femmes : un succès espéré et nécessaire

Le 24 juillet 2022, le Tour de France Femmes prend la suite de la célèbre compétition internationale de cyclisme sur route masculine. Au départ des Champs-Élysées, dernière étape du Tour de France masculin, les sportives disputent huit étapes pendant 1 000 kilomètres, dans l'est de la France.

Le Tour de France Femmes doit offrir un beau spectacle sportif. C'est un pas supplémentaire pour le cyclisme féminin qui a bénéficié de la première édition féminine de Paris-Roubaix. Celle-ci avait toutefois déçu à cause de la faiblesse du prix réservé à la championne (1 535 euros). La directrice du Tour, Marion Rousse, compte sur la pérennité de l'épreuve et sur un rattrapage progressif du cyclisme féminin sur le cyclisme masculin, tant pour le nombre d'étapes, de coureuses ou pour la somme des prix à la clé (250 000 euros).



La marque Tour de France a peut-être manqué aux tentatives précédentes de compétition féminine internationale, et avec elle la diffusion et la médiatisation indispensables à leur équilibre économique. Désormais, la notoriété du Tour de France fait rêver de nombreuses cyclistes. Cette course s'ajoute aux épreuves olympiques et au solide Tour d'Italie féminin (32 éditions, 10 étapes et 24 équipes). Tenir une course féminine internationale en France semble prometteur vu les plus de 100 000 licenciés et 2600 clubs de la fédération française de cyclisme. ● Amado

## FOOTBALL

## « Pourquoi je ne boycotterai pas la coupe du monde au Qatar » LÉON DEFFONTAINES

Commençons par mettre les choses au clair, la tenue de la coupe du monde au Qatar est un scandale à plus d'un titre. Premièrement, c'est une insulte au football et aux compétitions régulières. Au moment charnière des saisons régulières, où les écarts commencent à se creuser entre les clubs, les saisons seront totalement bouleversées par la tenue de la compétition reine. Deuxièmement, cette coupe du monde est un scandale social. La construction des stades s'est faite au prix de plus de 6 000 vies et d'une exploitation inhumaine de travailleurs. Troisièmement, organiser une telle compétition en plein désert est un scandale environnemental. Afin de diminuer la chaleur dans les stades, le Qatar prévoit de mettre en place des climatiseurs au sein même des stades. Enfin, donner une vitrine à un pays qui ne respecte pas le droit des femmes et qui entretient des re-

lations avec des organisations islamistes telles que les talibans est tout bonnement scandaleux.

Ce que nous redoutions est arrivé : le football se retrouve au milieu d'enjeux géopolitiques et financiers dépassant de loin l'amour du sport. Pour autant, le boycott n'est en rien une réponse satisfaisante. Tout d'abord, parce que la France remet son titre en jeu et qu'elle a toutes ses chances de l'emporter à nouveau. La France dispose aujourd'hui des meilleurs joueurs du monde, avec cette fois-ci le retour d'un des meilleurs numéros 9 : Karim Benzema. Pourquoi se priver de cette très belle manifestation sportive et jeter la responsabilité des exactions du Qatar sur les joueurs qui attendent ce moment avec impatience ? Deuxièmement, l'argument politique n'est pas tenable. La jeunesse du monde sera sur les terrasses de bar et nous devrions nous en éloigner plutôt que d'aller



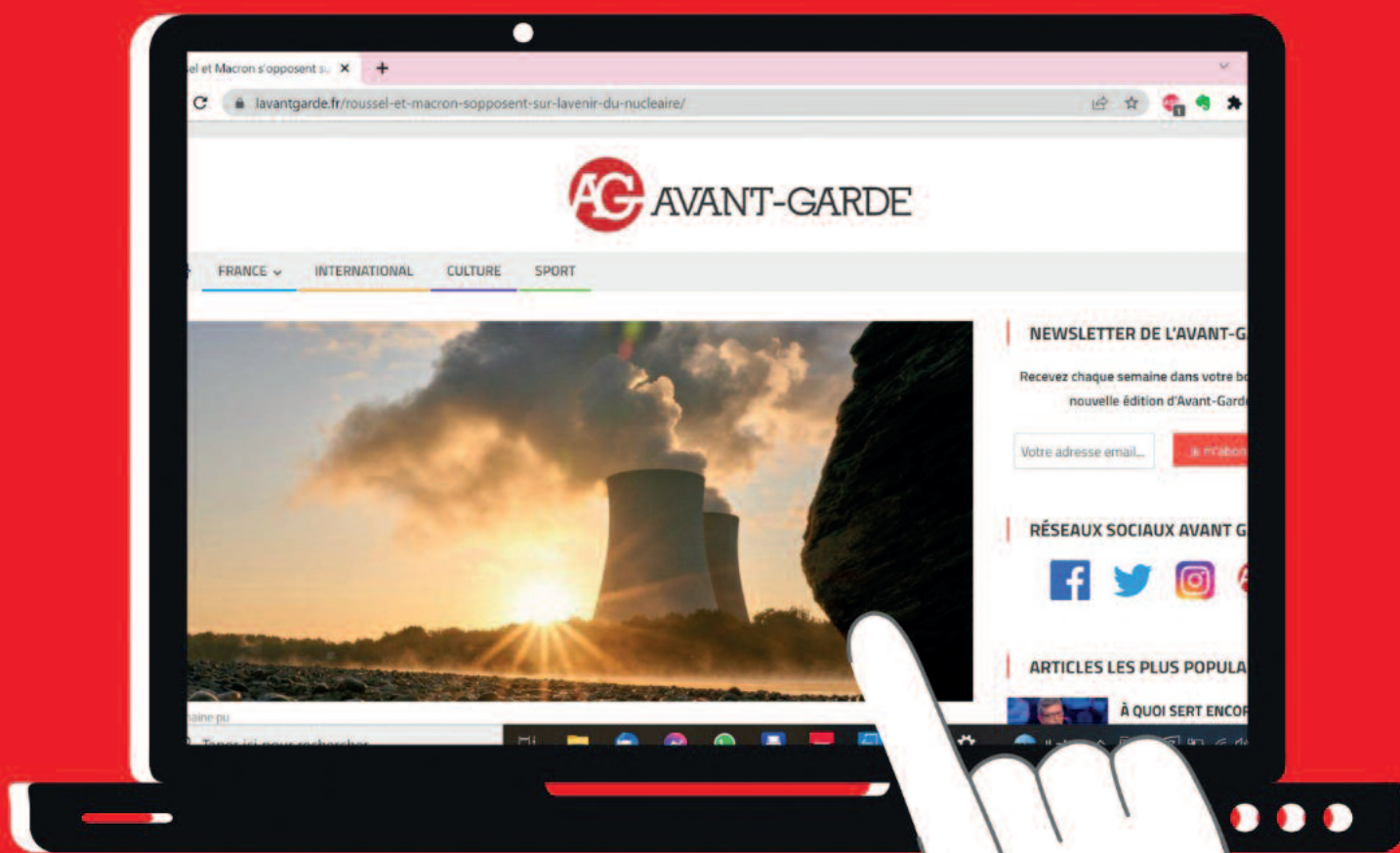
discuter avec eux et les convaincre de la nécessité de se réapproprier le football ? En tant que militant politique, je ne peux m'y résoudre. Enfin quelle hypocrisie d'appeler au boycott de cette compétition alors même que le gouvernement français vend régu-

lièrement des armes aux puissances du golfe !

Le débat doit porter sur les moyens de se réapproprier le sport en règle générale plutôt qu'un énième appel à un boycott inutile et inaudible. ●

Léon Deffontaines

RETROUVE NOUS,  
**CHAQUE SEMAINE,**  
EN LIGNE SUR



WWW.LAVANTGARDE.FR